



Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Décision N°2020/22

Objet : Portant sur la préparation et la passation de l'accord-cadre à bons de commande sur 4 ans maximum concernant les travaux d'éclairage public pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béwillers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Dans le cadre de la compétence communautaire « éclairage public », Monsieur le Président assisté du cabinet de maîtrise d'œuvre Cible VRD a préparé et passé en procédure adaptée un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet l'exécution de travaux d'éclairage public. Le titulaire antérieur était la société EITF.

Considérant le contrat antérieur et les besoins récurrents de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis en la matière, il a été décidé de fixer la durée de l'accord-cadre à douze mois, renouvelable trois fois tacitement, pour un montant maximum global de 1.600.000 € HT - montant évalué sur la base du contrat antérieurement passé.

La consultation de l'accord-cadre à bons de commande a été lancée le 04 septembre 2020 pour une réception des plis (candidatures et offres) au 21 septembre 2020, 12h00. Les avis de marchés ont été publiés sur le profil d'acheteur de la CA2C (<https://marchespublics596280.fr/>) et au BOAMP.

Bien que passé selon une procédure, Monsieur le Président a souhaité que les membres de la Commissions d'Appel d'Offres, assistés du maître d'œuvre Cible VRD, se réunissent pour analyser les candidatures et évaluer les offres le 28 septembre 2020 à 09h00.

Quatre plis ont été déposés par les sociétés suivantes : EITF (59267 Proville) et INEO Hauts-de-France (filiale d'ENGIE) un pli chacune, deux plis déposés par SME Groupe LECLERE (59490, SOMAIN). La CAO a étudié le pli de SME reçu le plus tard.

Les trois candidatures sont conformes au droit de la commande publique et répondent pleinement à l'objet de l'accord-cadre.

Techniquement, les trois offres évaluées par Cible VRD sont conformes aux attentes contractuelles et normes en vigueur : EITF et INEO ont obtenu les notes suivants 40/40 et SME 38/40.

Financièrement, EITF est clairement le moins-disant tant sur les écarts types entre les prix unitaires (52,54% avec l'offre INEO et 20,36% pour l'offre SME), que sur le prix d'un chantier type 45 499,88 € HT pour EITF, 83 443,75 € pour INEO et 67 607,00 € HT pour SME. EITF a donc obtenu la note de 60/60, INEO 33/60 et SME 40/60.

Sur avis des membres de la Commission d'Appel d'Offres, assistés par le maître d'œuvre Cible VRD, Monsieur le Président a décidé d'attribuer l'accord-cadre à bons de commande sur 4 ans maximum concernant les travaux d'éclairage public pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis à la société candidate, EITF, ayant obtenu 100 points. Les offres concurrentes ont obtenu les notes de 78/100 pour SME et 73/100 pour INEO.

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

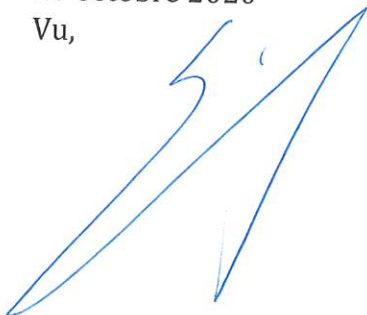
Siège et bureaux : Rue Victor Watremez - RD643

ZA du bout des dix neuf - 59157 Beauvois-en-Cis

Téléphone : 03 27 75 84 79 - www.caudresis-catesis.fr

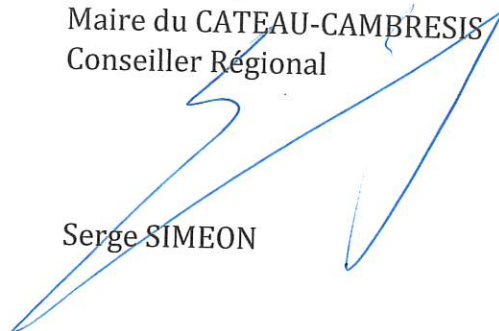
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 20 octobre 2020 et de la publication le
20 octobre 2020

Vu,



Beauvois-en-Cis, le 20 octobre 2020

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional



Serge SIMEON